



L'enjeu de la petite enfance

POSITION DES PARENTS FRANCOPHONES
EN SITUATION MINORITAIRE

Relative aux appuis à accorder aux familles en 2006

Février 2006

MISE EN CONTEXTE

L'évidence est claire vis à vis l'importance du développement de la petite enfance et des services nécessaires pendant cette période pour assurer le meilleur départ possible dans la vie. La santé des enfants dès la grossesse et l'appui aux familles durant l'enfance sont fondamentales pour la santé des communautés et la prospérité nationale. Les études actuelles démontrent des lacunes sérieuses à tous les niveaux. Par exemple, moins de 12 % des enfants du Canada ont accès à une place de garde accréditée. Les francophones en milieu minoritaire ont encore moins d'accès, même si leurs besoins sont criants sur le plan du développement de l'enfant. Seulement un enfant francophone sur deux se rend à l'école française.

Les accords signés entre le fédéral et les provinces en 2005 sur l'apprentissage et la garde sont le résultat de plus de 30 ans d'évolution sociale au Canada. Voici les événements-clés récents de cette évolution :

- 1994 - Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes;
- 1996 - Les premiers ministres conviennent que les enfants et les familles constituent une priorité d'action conjointe;
- 1999 - Entente cadre sur l'union sociale : le Plan d'action national pour les enfants;
- 2000 - Entente fédérale / provinciale / territoriale sur le développement des jeunes enfants;
- 2003 - Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants;
- 2003 - Plan d'action pour les langues officielles, reconnaissant comme priorité le développement de la petite enfance.

LES PRIORITÉS DES FRANCOPHONES

La vision des communautés francophones relatives au développement de la jeune enfance s'est confirmée en 2004 au cours d'une consultation de la Commission nationale des parents francophones auprès de ses membres et de leurs partenaires dans les provinces et territoires. Cette vision s'est articulée autour des quatre domaines d'action de l'Entente de 2000, à savoir :

- 1- promouvoir la santé pendant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance;
- 2- améliorer le soutien aux parents et aux familles;
- 3- renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants ;
- 4- renforcer le soutien des communautés.

Des congrès nationaux réunissant plus de 300 leaders francophones du milieu de la petite enfance (2004) de l'éducation (2005) et de la santé (2006) ont réitéré la priorité à la petite enfance. Au niveau provincial et territorial, les fédérations de parents et leurs partenaires ont élaboré des plans stratégiques et des plans d'action. Les partenaires de la Table nationale sur la petite enfance francophone se sont engagés dans un processus pour élaborer un Cadre stratégique national en développement de la petite enfance.

C'est le moment de construire, et non de reculer!

Les communautés francophones se sont taillées une place dans les accords de 2005 sur l'apprentissage et la garde. L'inclusion de clauses sur les enfants francophones dans chacun de ces accords est une première au Canada. Ces clauses sont le fruit d'une collaboration étroite entre la Commission nationale, ses partenaires nationaux et Développement social Canada, d'une part, et entre les fédérations de parents, leurs partenaires dans les provinces et leur gouvernement, d'autre part. Ces accords sont suffisamment flexibles pour tenir compte des besoins des communautés francophones dans chacun des domaines d'actions de l'Entente de 2000.

En aucun cas le gouvernement fédéral ne devrait revenir en arrière sur cet appui aux familles canadiennes, en particulier aux familles francophones.

LA VISION DES PARENTS FRANCOPHONES

Voici la vision du mouvement de parents francophones et de leurs partenaires associatifs relativement au développement de la petite enfance: l'accès universel à une gamme complète de services abordables et de haute qualité en petite enfance au sein de structures communautaires.

Les communautés francophones demandent des centres de la petite enfance et de la famille (CPEF) axés sur

- 1 - les interventions auprès des familles dès la grossesse et la naissance de l'enfant;
- 2- une variété de services en établissement pour les jeunes enfants.

La garde éducative est un service essentiel, mais elle doit être accompagnée par des investissements massifs dans tous les domaines d'action de l'Entente de 2000. L'apprentissage de la langue commence à la grossesse et les pratiques culturelles sont importantes dès la naissance. La priorité doit donc être accordée aux interventions dans le secteur de la santé primaire auprès des futures mères comme point d'entrée à la vie familiale, communautaire et scolaire en français.

LA RECHERCHE PARLE...

La recherche appui sans équivoque l'orientation prise par les parents francophones et leurs partenaires, à savoir des centres offrant une multitude de services intégrés en éducation, santé et services sociaux, adaptés aux besoins et réalités de chacune des communautés. Selon les recherches les plus récentes, les interventions les plus efficaces :

- sont des centres axés sur la petite enfance;
- intègrent des programmes multidisciplinaires;
- comprennent une forte participation des parents;
- débutent le plus tôt possible dans la vie de l'enfant; et
- sont liés à l'entrée à la maternelle.

La recherche indique aussi que les composantes essentielles de centres de la petite enfance ou d'éducation familiale sont :

- les soins de santé pour les parents et les enfants;
- l'apprentissage orienté vers le jeu;
- les ressources éducatives;
- les appuis prénataux et postnataux; et
- les programmes de nutrition.¹

L'évidence internationale sur la petite enfance fait un lien très puissant entre le développement précoce du cerveau, la stimulation des sens, l'attachement parent / enfant et :

- la hausse radicale des capacités d'apprentissage la vie durant;
- une réduction majeure des coûts reliés à la santé physique et mentale la vie durant;
- une baisse importante de comportements anti-sociaux comme la délinquance et l'abus de substance, et donc de la criminalité chez tous les groupes d'âge.

LES GRANDS PRINCIPES

Voici donc les dix principes endossés par le mouvement de parents francophones sur lesquelles les gouvernements fédéral et provinciaux / territoriaux doivent fonder leur politique en matière de petite enfance francophone en milieu minoritaire:

- 1- le développement global de l'enfant;
- 2- des programmes intégrés à l'intention des familles (endogames et exogames) dès la grossesse;
- 3- des services intégrés (dont la garde éducative) dans un établissement rattaché à l'école primaire de langue française;
- 4- l'accès universel et abordable;
- 5- un financement public;
- 6- une haute qualité de services - ce qui passe par a) une programmation enrichie, b) des professionnels adéquatement rémunérés et c) une formation normée;
- 7- la reconnaissance des besoins et des priorités des communautés francophones sur les plans de la langue, la culture et l'identité;
- 8- la pleine participation des parents francophones dans la conception et la livraison de services;
- 9- une législation nationale pour asseoir les grands principes et assurer des normes nationales;
- 10- une part équitable du financement disponible dans le cadre des ententes fédérales / provinciales et territoriales.

¹ Il s'agit des recherches du Canadian Institute for Advanced Research (wwwFOUNDERS.net) et du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants de l'Université de Montréal (www.excellence-jeunesenfants.ca)

Conclusion

Les choix que feront les élus dans les prochaines années seront déterminants quant à l'avenir du développement de la petite enfance au Canada. La recherche et les meilleures pratiques actuelles invitent le législateur à considérer les interventions auprès de la jeune clientèle comme étant une responsabilité sociale fondamentale, tout comme la santé et l'éducation. Le moment est à l'élargissement des appuis aux familles et non à leur diminution.

L'enjeu pour la francophonie canadienne est énorme, puisque des investissements importants dans ce secteur permettraient de construire, à partir des familles, des communautés en santé - dans tous les sens du mot - en commençant par le commencement. L'avenir appartiendra aux familles, aux communautés et aux nations qui investissent maintenant pour maximiser le plein potentiel du développement des enfants.